

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 228

Artikel: Un mouvement critique dans le Haut-Valais
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027695>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un mouvement critique dans le Haut-Valais

Ce n'est que dernièrement que le mouvement « Kritisches Oberwallis » a eu l'honneur d'être mentionné dans quelques journaux romands, ceci à la suite de sa dénonciation d'un cumul de fonction par un ancien (ancien depuis le début de ce mois) conseiller d'Etat valaisan : encore conseiller d'Etat, M. von Roten avait accepté un siège au conseil d'administration de la Lonza. Ce mouvement « marginal et redoutable » selon la « TLM » du 15 avril 1973, voyons d'un peu plus près quel est son impact sur la politique et sur la vie haut-valaisanne.

Pour comprendre la genèse de ce mouvement, il faut d'abord connaître l'échiquier des forces politiques dans le Haut-Valais : aux deux organisations d'essence conservatrice, le parti démocrate-chrétien et les chrétiens sociaux, ne s'oppose que le seul parti socialiste dont les prises de position n'ont souvent pas la vigueur attendue par les jeunes (notamment après le départ de Charles Dellberg).

Une partie d'entre eux, organisés primitivement en cinq groupements — groupe d'apprentis, groupe d'aide à la jeunesse, jeunesse de Viège, groupes d'étudiants de Zurich et Berne — se sont réunis sous la dénomination de « Kritisches Oberwallis » au début de l'année 1972.

Cette année a été jalonnée par de nombreuses actions, réflexions sur divers thèmes, informations sur les votations en cours. Voici un résumé du bilan publié dans leur journal « KO Info » :

- Mars 1972 : réflexion sur l'armée avec la participation de diverses personnalités ;
- Avril 1972 : conférence sur les problèmes des apprentis sur la base d'une enquête faite auprès de ces derniers ;

— Eté 1972 : ouverture, à Brigue, du centre « Contact », centre de rencontre et d'accueil pour la jeunesse — information sur la votation relative à l'initiative interdisant l'exportation d'armes ;

— Automne 1972 : discussion sur le Conseil général ;

— Hiver 1972/73 : fondation d'un groupe de travail sur le thème des élections au Grand Conseil pour le district de Brigue (idem pour le district de Conche).

Ces quelques actions démontrent bien les préoccupations du KO, son souci de rester proche des réalités, d'élaborer une réflexion à partir de problèmes concrets intéressant la population haut-valaisanne. Le KO n'en a pas pour autant négligé de songer à son organisation interne. En effet, à partir des cinq groupements initiaux, de nombreuses mutations et transformations ont eu lieu, souvent au gré des préoccupations : ainsi la dissolution des groupes apprentis et aide à la jeunesse en été 1972, ainsi la constitution d'un groupe travaillant sur la justice et sur les conditions de détention à Crételongue, en décembre 1972.

Le partenaire socialiste

Au cours du premier trimestre 1973, le KO a conclu une alliance électorale avec le parti socialiste du district de Brigue, alors qu'une partie de ses membres du groupe de Viège adhéraient au parti socialiste.

Et, est-ce une récompense de sa persévérence ou une preuve que ses actions ont intéressé la population, les élections au Grand Conseil de mars 1973 lui ont donné un siège de député-suppléant du député socialiste ; siège, qui n'en doutons pas, sera fort bien utilisé.

Dernièrement, le KO s'est donné une organisation mieux structurée, un comité doit s'occuper des questions administratives, financières, de la rédaction de « Info », de la documentation ; les groupes travaillant sur des questions précises existent toujours parallèlement aux membres individuels.

Solution heureuse au problème des relations du KO avec le parti socialiste haut-valaisan : des alliances occasionnelles en vue d'actions précises ; chacun des partenaires garde son identité, le parti socialiste devant prendre de l'importance dans la vie politique haut-valaisanne et le KO étant un mouvement politique suscitant les questions et la critique (comme son nom l'indique), un objectif souvent plus difficile à atteindre à l'intérieur même d'un parti.

FRIBOURG

Hâte-toi lentement

Les récentes votations fribourgeoises laissent sceptique l'observateur de la vie politique cantonale. Non que les résultats en eux-mêmes soient particulièrement surprenants ; au contraire. Ce qui étonne plutôt, ce qu'il faudrait expliquer, ce sont les zigzags de la volonté populaire.

Le 6 juin 1971, suite à un référendum financier, le décret relatif aux nouvelles constructions agricoles de l'Institut de Grangeneuve était refusé par 23 666 voix contre 21 653. Deux ans plus tard, un projet analogue est accepté par le peuple par 20 337 voix contre 14 022. La semaine passée, la création d'un centre médico-pédagogique était largement repoussée, alors que les opposants eux-mêmes admettent qu'un nouveau projet devra être présenté tôt ou tard. Est-ce ainsi que l'on construit vite et bien ?

Certes, dans ce va-et-vient difficilement compréhensible, la responsabilité des partis politiques est largement engagée. Celle du parti socialiste, au premier chef, qui, en 1971, recommandait le rejet du projet de Grangeneuve, alors qu'il laissait la liberté de vote ce dernier week-end (tous les autres partis avaient donné un mot d'ordre favorable à leurs troupes), tout en reconnaissant la légitimité de l'existence d'une école d'agriculture. Et en effet, l'enjeu était, sur ce point, spécialement clair :